Association Santé Littoral Sud

**Bonjour,**

Notre Association a pour but de défendre la santé, le cadre de vie et l'environnement du Littoral Sud de Marseille. Depuis des années nous agissons pour obtenir une dépollution sans danger et un projet de réhabilitation responsable de la friche Legré Mante, nous sommes maintenant confrontés à une question importante :

EST-CE QUE LA RÉHABILITATION DE LA FRICHE LEGRÉ MANTE SERA EFFECTUÉE EN PROTÉGEANT LA SANTÉ DES RIVERAINS ?

## Qu'en est-il?

# POLLUTION / DÉPOLLUTION

LA FRICHE LEGRÉ MANTE EST POLLUÉE PAR UN GRAND NOMBRE DE SUBSTANCES TOXIQUES. ELLE EST AU SEIN D'UN QUARTIER DENSÉMENT HABITÉ, AVEC DES ÉCOLES, DES SALLES ET DES TERRAINS DE SPORT.

**35 POLLUANTS IDENTIFIÉS SUR LE SITE, PARMI LESQUELS PLOMB, ARSENIC, MERCURE, AMIANTE, ZINC, HYDROCARBURES...**

(études ADEME, ATMOSUD, etc. - Voir le Décryptage ci-dessous)

***"La pollution recensée est actuellement inacceptable pour la santé publique"***

(Prefecture des Bouches-du-Rhone)

**CELA IMPOSE UNE PROTECTION MAXIMALE AFIN D'ÉVITER LA DIFFUSION DE POLLUANTS TOXIQUES AUTOUR DU CHANTIER, PAR UNE COMBINAISON DE PRÉVENTION A LA SOURCE ET CONTRÔLE DES EFFETS.**

**LES AUTORISATIONS ACCORDÉES AUX PROMOTEURS GINKGO ET CONSTRUCTA NE PRÉVOIENT PAS DES MESURES DE DÉPOLLUTION SUFFISANTES POUR NOTRE PROTECTION. LES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS ONT EXPRIMÉ DES RÉSERVES IMPORTANTES SUR LES MESURES PRÉVUES PAR LE PROJET.**

## CES RÉSERVES ONT ÉTÉ IGNORÉES

---

# PROMESSES ET RÉALITÉ

En 2019 Ginkgo et Constructa participent à une rencontre avec les habitants et les associations du quartier et annoncent les mesures de dépollution suivantes :

- Dépollution de la décharge (crassier) en bord de mer
- Dépollution de la cheminée rampante, un danger pour les futurs habitants du site
- Protection du site avec des tentes étanches lors de l'exécution des travaux:

***"On mettra en place des dispositifs étanches visant à tout terrasser en sous-pression que ce soit pour des métaux, des solvants chlorés ou d'autres polluants. On travaille sous tente pressurisées et l'ensemble des gens qui sont à l'intérieur sont habillés en cosmonautes"***

(Directeur environnemental de GINKGO)

**LES ENGAGEMENTS PRIS NE SONT PAS TENUS DANS LE PERMIS DE CONSTRUIRE**

| LA DÉPOLLUTION SELON LES RÈGLES EN VIGUEUR | LES MESURES PRÉVUES SUR LE CHANTIER LEGRÉ MANTE |
|---|---|
| Empêcher l'envol des poussières en installant des tentes étanches sur tous les lieux pollués. À Legré Mante cela implique une couverture des endroits concernés dans toutes les phases des travaux. | Contrairement à ce qui est annoncé en 2019, Ginkgo fait marche arrière: **les tentes étanches seront installées partiellement dans quelques "zones sources"** polluées par les hydrocarbures. Les travaux sur les zones polluées par le plomb, l'arsenic et les autres polluants se feront à ciel ouvert. |
| **En cas de vent supérieur à 20 km/h** l'envol des poussières contaminées devient dangereux. Dans les chantiers exposés aux vents, **la brumisation ne bloque que partiellement ces poussières**. | Les travaux seront arrêtés uniquement en présence de vent dont **la vitesse moyenne dépassera les 50 km/h**. Une brumisation est censée remplacer les tentes étanches. Cela veut dire que déjà **par vents moyens les polluants seront diffusés dans tout le quartier !** |
| **Toutes les zones contaminées par des polluants toxiques sur le site doivent être traitées**, y compris la cheminée rampante et le crassier en bord de mer. | Les promoteurs **se soustraient aux obligations de dépollution sur une bonne partie de la surface.** Le crassier est sorti du projet et la cheminée rampante ne sera pas totalement dépolluée ! |
| Combiner les mesures ci-dessus avec des contrôles constants de la qualité de l'air et de la présence de polluants autour du chantier, avant et pendant l'exécution des travaux, est indispensable. Des **agences indépendantes** sont chargées des analyses**.** | Des **valeurs limites d'exposition de la population aux polluants n'ont pas été fournies au public**. Les contrôles effectués à posteriori, sans prévention à la source de l'envol des polluants, serviront seulement à identifier des dégâts irréversibles. |

(Source: Ministrère de l'environnement, Sites et sols pollués 2017)

(Source: Permis de construire et mesures de gestion GINKGO)

Dépollution d'un site industriel sous tente à Frontignan (2023)

Démolition d'un bâtiment dans l'usine Legré Mante (2022)

**SUR LE SITE LEGRÉ MANTE, LA MAIRIE PERMET AUX PROMOTEURS D'ÉCONOMISER SUR LA DÉPOLLUTION**

**DE LOURDES CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ DES HABITANTS DU QUARTIER SONT À PRÉVOIR**

**POUR CETTE RAISON NOUS AVONS DÉPOSÉ UN RECOURS CONTRE LE PERMIS DE CONSTRUIRE**

NOTRE ASSOCIATION DEMANDE

-UNE DÉPOLLUTION QUI RESPECTE LES PLUS HAUTS STANDARDS DE PROTECTION ET QUI RÉDUISE AU MAXIMUM LES RISQUES DE DIFFUSION DES SUBSTANCES

TOXIQUES DU SITE LEGRÉ MANTE DANS NOTRE QUARTIER

-UNE PROTECTION RENFORCÉE DES SITES SENSIBLES (ÉCOLES, ESPACES PUBLICS)

CELA NE PEUT ÊTRE ATTEINT QUE

-EN EMPÊCHANT L'ENVOL DES POUSSIÈRES DU CHANTIER AVEC DES TENTES ÉTANCHES SUR **TOUS LES LIEUX** TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX
(non seulement sur les "zones sources" polluées par les hydrocarbures)

-EN DÉPOLLUANT IMMÉDIATEMENT LA TOTALITÉ DU SITE DE L'USINE, AVEC LE CRASSIER EN BORD DE MER ET LA CHEMINÉE RAMPANTE
(pas uniquement la zone constructible)

-EN EFFECTUANT DES CONTRÔLES CONTINUS SUR LES EFFETS DES TRAVAUX SUR LE QUARTIER ET EN INFORMANT LA POPULATION DES SEUILS DE TOLÉRANCE AU-DELÀ DES QUELS LES TRAVAUX SONT ARRÉTÉS
(non seulement une mesure des effets du chantier quand on ne pourra plus intervenir pour les mitiger)

SOUTENIR NOTRE ACTION

---

# Décryptage

# POLLUTION

## POINT SUR LE SITE LEGRÉ MANTE ET SUR LE QUARTIER

Pendant presque deux siècles les usines chimiques de Legré Mante, de l'Escalette et dans les Calanques ont produit du plomb, de la soude, de l'acide chlorhydrique (javel), etc.

Les processus de production et la décharge des déchets industriels toxiques sur les sites des usines et en mer (crassiers) nous ont laissé en héritage des sols hautement pollués par le plomb, l'arsenic, l'amiante, le zinc, le cadmium, les hydrocarbures volatiles, et autres polluants très dangereux. **35 polluants ont été recensés sur le site Legré Mante.**

Ces substances sont en bonne partie des résidus de traitements à haute température, produits par les fours des usines qui étaient régulièrement vidés des cendres et résidus. Ce qui nous a laissé une **concentration très élevée** de ces substances volatiles dans les sols tout autour des usines, et des niveaux **extremement dangereux** dans les décharges de cendres qu'on voit souvent dans les parcs du quartier et dans les crassiers en bord de mer sous forme de tas de "terre noire".

Les substances toxiques ont la forme de **particules fines et ultra-fines**, ce qui les rend encore plus dangereuses, car elles sont **volatiles** et elles peuvent **pénétrer dans le sang à travers les poumons en cas de diffusion aérienne**. **La diffusion est fortement augmentée quand on fait des démolitions ou on creuse pour construire des bâtiments et des terrassements.**

Les informations sur la concentration de polluants dans notre quartier sont rares, car leur diffusion est susceptible de "perturber" la tranquillité des habitants et d'affecter le marché de l'immobilier.

Quelques études ont été réalisées dans les derniers 20 ans. En voici les résultats:

---

# PLOMB

L'un des polluants les plus dangereux au monde. Il provoque des malformations des fœtus et des enfants, des troubles cognitifs irréversibles (saturnisme), il est aussi cancérigène.

Il n'y a pas de seuil minimal d'exposition au-dessous duquel on est en sécurité.

LA CONCENTRATION DE PLOMB DANS LE SOL DU SITE LEGRÉ MANTE ET DANS NOTRE QUARTIER EST TRÈS ÉLEVÉE:

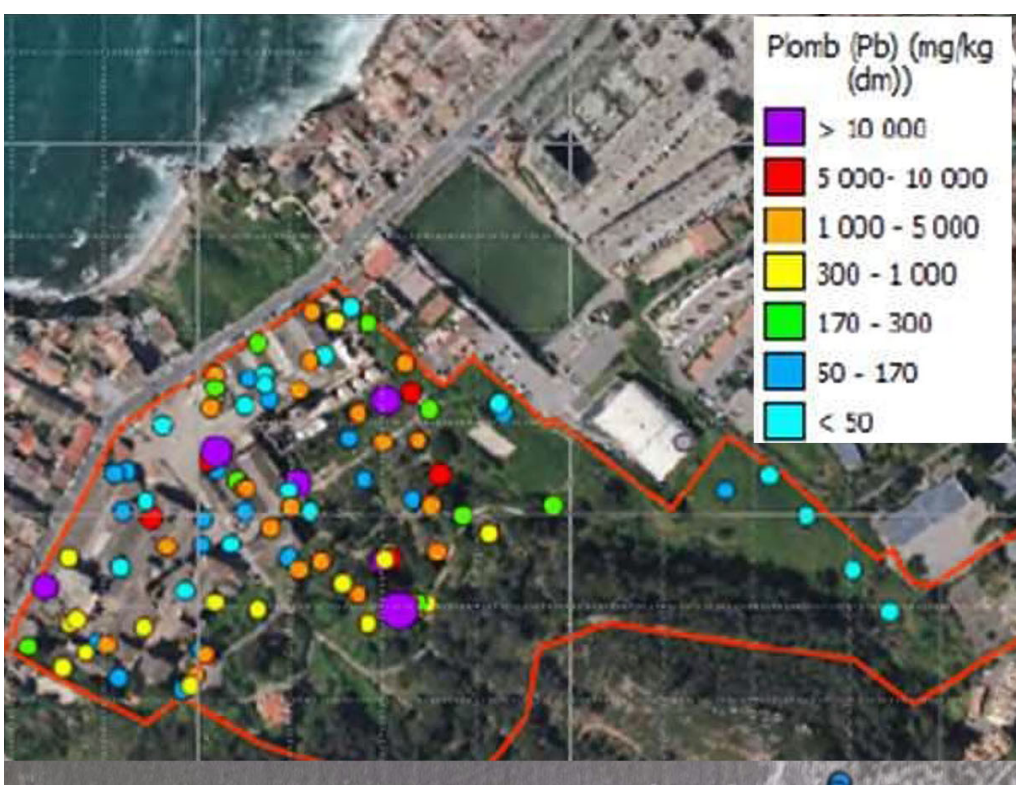


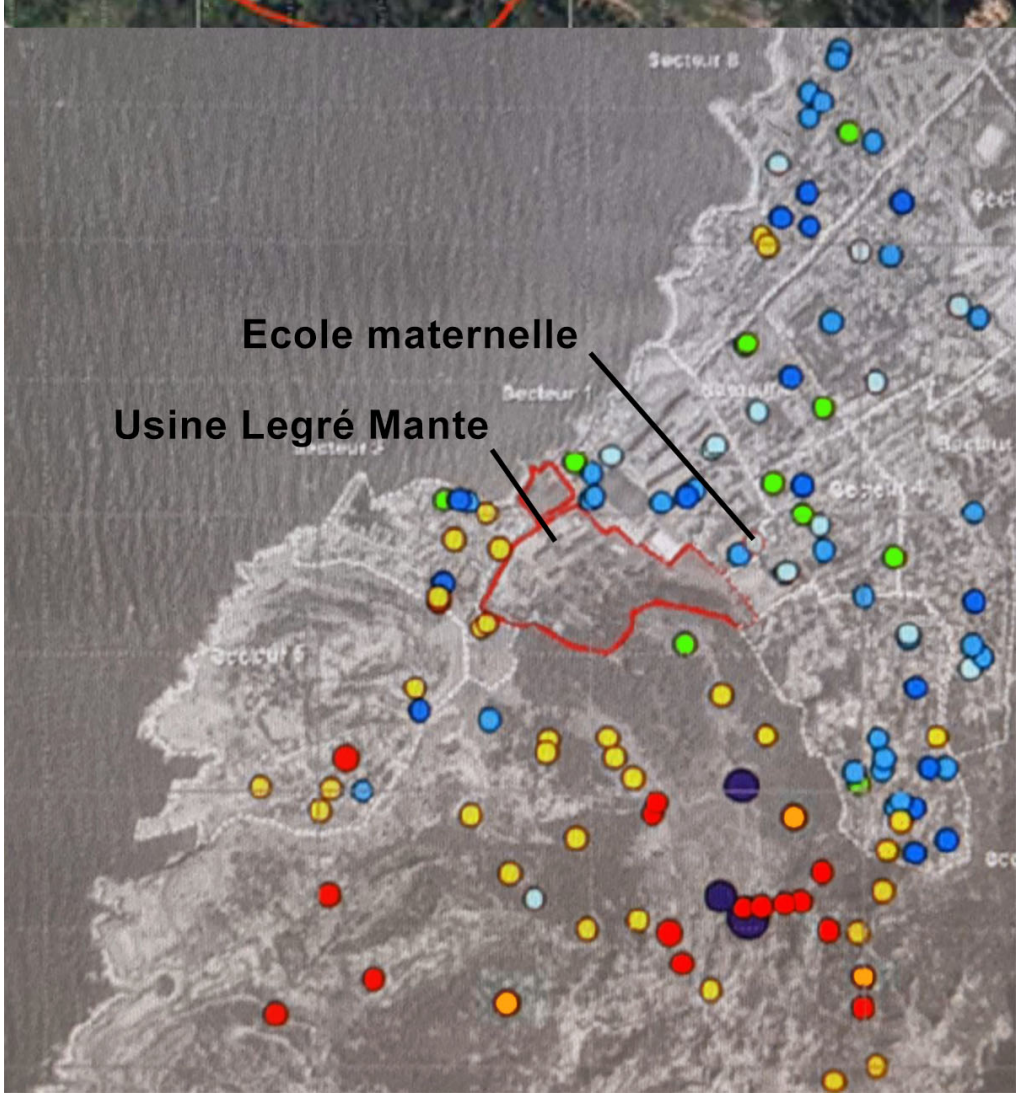


**Cartes du plomb sur le site Legré Mante et dans les environs.**

Le seuil qui impose une surveillance médicale fréquente des habitants est de 100 mg/kg (bleu foncé).
Un taux de plomb de plus de 300 mg/kg (jaune, orange, rouge, violet) est considéré extrêmement dangereux pour la santé et nécessite l'éloignement des personnes.

Sur la décharge (crassier) en bord de mer le plomb atteint une concentration de **25.000 mg/kg**, **38.000 mg/kg** le long de la cheminée rampante, et **10.000 mg/kg** autour des fours et batiments de l'usine. Le niveau est entre les 1000 et les 4000 mg/kg sur la quasi-totalité du site. Dans le quartier autour de l'usine a concentration dépasse les seuils d'alerte.

La concentration du plomb est inférieure à 80 mg/kg sur la plupart du territoire français. On voit bien que sur le site Legré Mante et dans notre quartier nous sommes loin de ce niveau.

---

# ARSENIC

Ce polluant est responsable de hauts niveaux de mortalité des nourrissons, il provoque des intoxications et il est un cancérigène reconnu.

Le seuil d'alerte pour ce polluant est de 25 mg/kg dans les sols.

LA CONCENTRATION D'ARSENIC SUR L'ENSEMBLE DU SITE LEGRÉ MANTE EST BIEN AU-DESSUS DES LIMITES DE SÉCURITÉ:

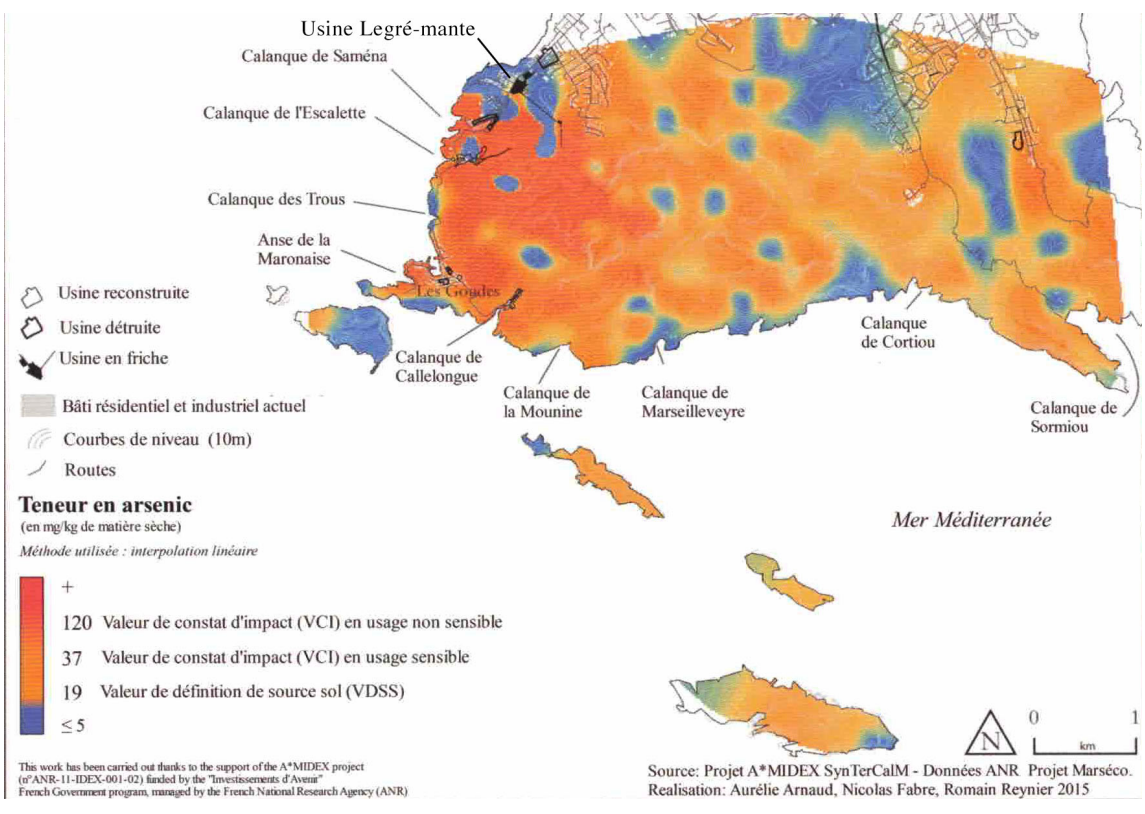


**Concentration d'arsenic dans les sols.**

Le site Legré Mante et la colline en haut de l'usine, sont bien au-delà de ce seuil: 1500 mg/kg sur le crassier en bord de mer, 11.000 mg/kg sur la cheminée rampante... Tout le quartier est fortement exposé.

# AMIANTE

Ce polluant produit des particules fines volatiles qui provoquent de graves problèmes respiratoires et sont un cancérigène reconnu. Le retrait de l'amiante est très réglementé, sous contrôle de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Inspection du travail).

LES 13.500 m2 DE TOITS DES BÂTIMENTS DU SITE LEGRÉ MANTE SONT COUVERTS AVEC CE MATERIEL DANGEREUX, QUI A ÉTÉ AUSSI UTILISÉ DANS LA CONSTRUCTION DES FOURS DE L'USINE.

LE PROJET DE RETRAIT DE L'AMIANTE DE L'USINE LEGRÉ MANTE N'EST PAS CLAIREMENT DÉFINI.

NOUS DEMANDONS QUE LES INTERVENTIONS PRÉVUES POUR LE RETIRER DU SITE LEGRÉ MANTE SOIENT RENDUES PUBLIQUES AVANT LE DEMARRAGE DES TRAVAUX.

**Les toits de l'usine Legré Mante.**

La grande quantité d'amiante sur le site demande un plan de dépollution détaillé et spécifique qui soit rendu public.

# MERCURE

Le mercure est présent en nature, dans une concentration moyenne de 0,02 mg/kg dans les sols. Ce métal toxique peut être absorbé par les humains et les animaux par voie respiratoire et digestive. Il a des graves effets sur le système circulatoire et sur les reins. L'exposition *in utero* provoque des malformations qui provoquent la paralysie, la cécité, le retard de croissance.

Le seuil d'alerte pour la concentration de mercure dans les sols varie entre les 0,5 mg/kg pour les nourissons et les 2 mg/kg pour les adultes. Le seuil de danger est de 2 mg/kg pour les nourissons, 5 mg/kg pour les adultes.

LA CONCENTRATION MAXIMALE DE MERCURE SUR LE SITE LEGRÉ MANTE VARIE ENTRE LES 30 mg/kg DANS LA PARCELLE AUTOUR DE L'USINE ET LES 180 mg/kg AUTOUR DE LA CHEMINÉE RAMPANTE.

# ZINC

Cette substance est naturellement présente dans le corps humain, mais en cas de concentration trop élevée elle produit des troubles respiratoires, crampes, irritations de la peau, vomissements, maux de tête. Des hauts niveau de Zinc endommagent aussi le pancréas et provoquent l'artériosclérose.

Le seuil d'alerte pour le zinc dans les sols est de 1500 mg/kg en zone industrielle et de 500 mg/kg pour le résidentiel.

LA CONCENTRATION DE ZINC EST DE 15.000 mg/kg SUR LA DÉCHARGE EN BORD DE MER (crassier) DE L'USINE LEGRÉ MANTE.

Sources des données sur les polluants: Projet de recherche MarsEco (2010), Etude de diagnostic sur le site Legré Mante (2019), Haut Conseil de la Santé Publique, notre-environnement.gouv.fr, Organisation Mondiale de la Santé, Ministère de la santé.

# DÉPOLLUTION

La dépollution d'un site contaminé est difficile et dangereuse même quand on respecte les lois et les principes dictés par les agences de l'état. Plusieurs exemples nous montrent quelles sont les mesures de protection de la santé adoptées dans les opérations de dépollution à travers la France et l'Europe.

**Nous demandons que ces mêmes standards soient adoptés sur le site Legre Mante.**

## C'EST RÉALISTE ET POSSIBLE

ON NOUS RÉPÈTE SANS CESSE QU'ON DEVRAIT SE CONTENTER QUE LE SITE LEGRÉ MANTE SOIT RÉHABILITÉ, ET QU'ON NE PEUT PAS TROP PRÉTENDRE CAR LES INTERVENTIONS DE DÉPOLLUTION NE DOIVENT PAS REDUIRE LES MARGES DE BENÉFICE PRÉVUES.

LES MESURES DE DÉPOLLUTION QUI SONT ADOPTÉES À PARIS, À DRANCY, À MANCHESTER, ET MEME À FRONTIGNAN SERAIENT TROP COUTEUSES A MARSEILLE?

Pourtant les prix de l'immobilier dans notre quartier sont parmi les plus hauts en Europe...



Dépollution par création d'une tente de confinement à Drancy (Ile-de France)



Protection d'un batiment lors de la renovation à Manchester (Royaume Uni)

La réhabilitation de l'usine Legré Mante, un projet immobilier démesuré, dangereux et rétrograde:

**332 nouveaux logements**, avec une augmentation de **700+ occupants** et **2500 trajets journaliers** dans un quartier saturé par la circulation et dans une ville qui compte **plus de 37.000 logements vides**.

Alors, dans ces conditions, peut-on sacrifier notre santé et celle de nos enfants  sur l'autel du profit ?

Faudrait-il accepter au nom des bénéfices des promoteurs, une dépollution minimisée et dangereuse au détriment des riverains et futurs habitants de la friche ?

Les associations ASLS, FARE Sud et UCL ont lancé l'alerte et l'action.

AIDEZ NOTRE MOUVEMENT CITOYEN A DÉFENDRE LA SANTÉ DES RIVERAINS ET DE TOUS CEUX QUI FRÉQUANTENT NOTRE QUARTIER!

FAIRE UN DON

SIGNER LA PETITION

**Suivez nos actualités sur**

Facebook

Si vous souhaitez mieux connaître notre Association, ses combats et ses initiatives, rendez-vous sur notre site web.

**ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA SANTE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DES RIVERAINS DU LITTORAL SUD DE MARSEILLE (ASSOCIATION SANTE LITTORAL SUD)**
Identification R.N.A. : W133024957

Écrire un message

Vous avez reçu ce message car vous etes dans la liste de contacts de notre Association.

Nous envoyons 1 à 2 messages par mois. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, veuillez vous désabonner.